



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

Demande d'agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière

Extension des catégories d'enseignement

Le demandeur :

Nom de naissance/famille :

Prénom(s) :

Nom d'usage (s'il y a lieu) :

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

Adresse électronique personnelle :

Renseignement concernant l'établissement :

Numéro d'agrément : Date de délivrance :

Nom de la société :

Enseigne commerciale :

Statut juridique : SARL – EURL – Autre (à préciser) : (rayer les mentions inutiles)

N° de SIREN ou n° de SIRET :

Adresse du local d'enseignement :

Code postal : Commune :

Téléphone de l'établissement

Adresse électronique de l'établissement :

Cet établissement **est autorisé à enseigner** les formations (cocher les formations demandées) :

<input type="checkbox"/> Formation "classique" : B-AAC	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : C1
<input type="checkbox"/> Formation : B78 (voir label)	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : C1E
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : AM	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : C
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : A1	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : CE
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : A2	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : D1
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : A	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : D1E
<input type="checkbox"/> Formation : B96 (voir label)	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : D
<input type="checkbox"/> Formation : BE	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : DE

Cet établissement **souhaite enseigner** les formations (cocher les formations demandées) :

<input type="checkbox"/> Formation "classique" : B-AAC	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : C1
<input type="checkbox"/> Formation : B78 (voir label)	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : C1E
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : AM	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : C
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : A1	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : CE
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : A2	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : D1
<input type="checkbox"/> Formation "deux roues" : A	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : D1E
<input type="checkbox"/> Formation : B96 (voir label)	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : D
<input type="checkbox"/> Formation : BE	<input type="checkbox"/> Formation "groupe lourd" : DE

Renseignements complémentaires :

Nombre d'enseignants attachés à l'établissement	Nombre de véhicules attachés à l'établissement
Pour la formation B :
Pour la formation AM :
Pour la formation A1 :
Pour la formation A2 :
Pour la formation A :
Pour la formation C1 :
Pour la formation C1E :
Pour la formation C :
Pour la formation CE :
Pour la formation D1 :
Pour la formation D1E :
Pour la formation D :
Pour la formation DE :

Fait à : le
« signature »

Liste des pièces à joindre à votre demande d'agrément

Pour le demandeur :

- le formulaire de demande d'extension d'agrément dûment complété ;
- une photocopie du certificat d'immatriculation de chaque véhicule d'enseignement ;
- une photocopie de l'attestation d'assurance des véhicules d'enseignement en cours de validité couvrant les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers dans les conditions prévues par l'article L 211-1 du code des assurances ;
- par dérogation, une convention écrite de mise en commun avec un autre établissement indiquant l'immatriculation des véhicules concernés accompagnés des documents afférents à ces véhicules mis en commun (carte grise et attestation d'assurance en cours validité).

Pour les enseignants de la conduite :

- la photocopie recto-verso de l'autorisation d'enseigner en cours de validité de chacun des enseignants chargés de dispenser la(les) catégorie(s) concernée(s) ;

Permis à 1 euro par jour : Pour en savoir plus, consulter le site internet de la sécurité routière (permis à un euro par jour) : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/connaitre-les-regles/permis-de-conduire/le-permis-a-1-euro-par-jour/informations>. La convention-type est à la disposition des établissements de la conduite et de la sécurité routière des Yvelines en prenant contact auprès du bureau de l'éducation routière de la DDT 78 (35 rue de Noailles à VERSAILLES) par courriel : ddt-agrements78@yvelines.gouv.fr.

Votre demande doit être adressée à :

Direction Départementale des Territoires des Yvelines (DDT 78)

Service de l'éducation et de la sécurité routières - Bureau de l'éducation routière / Pôle Agréments

35 rue de Noailles – B.P. 1115 - 78011 VERSAILLES Cédex

Tél. : 01 30 84 30 00 (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h00 à 12h00 et mercredi de 14h00 à 16h00)

Courriel : ddt-agrements78@yvelines.gouv.fr

Internet : www.yvelines.gouv.fr puis Politiques Publiques / Sécurité des citoyens / Education et sécurité routières / Education routière

Un accusé de réception du dossier sera adressé au demandeur dans un délai d'un mois et il sera informé, le cas échéant, de tout document manquant. Toute demande de pièces non fournies lors du dépôt du dossier interrompt le délai d'instruction jusqu'à leur production.

La décision relative à la demande d'agrément interviendra dans un délai de DEUX MOIS à compter de la date de réception du dossier COMPLET.